

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

En vertu des articles 107 et 109 de la LEDP (Loi sur l'Exercice des Droits Politiques), droit de référendum et affichage des objets traités, nous vous communiquons les décisions du Conseil communal de la séance du 2 octobre 2019 :

- Préavis n° 3/2019 Arrêté d'imposition pour les années 2020 et 2021
 Préavis adopté à l'unanimité
- Préavis n° 4/2019 Mise en conformité du chauffage et de la ventilation de la grande salle

Préavis adopté à la majorité

Les électeurs peuvent consulter ces préavis au greffe municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune <u>www.sullens.ch</u>

Nomination

Délégué à la commission de recours en matière d'imposition : M. Serge Böhi, élu tacitement

Sullens, le 3 octobre 2019

Rue du Château 2 – CP 17 – 1036 Sullens Tél +41 21 731 33 34 Fax +41 21 731 39 08 greffe@sullens.ch CCP : 10-6162-2 TVA : 384 062 www.sullens.ch